

JEAN BOUTIER

**Una nobiltà urbana in età moderna.
Aspetti della morfologia sociale
della nobiltà fiorentina**

A stampa in

«Dimensioni e problemi della Ricerca storica.
Rivista del Dipartimento di studi storici dal medioevo all'età contemporanea
dell'Università 'La Sapienza' di Roma»,
1993, n°2, p. 141-159.

Distribuito in formato digitale da
«Storia di Firenze. Il portale per la storia della città»
<<http://www.storiadifirenze.org>>

Version française de "Una nobiltà urbana in età moderna. Aspetti della morfologia sociale della nobiltà fiorentina", Dimensioni e problemi della Ricerca storica. Rivista del Dipartimento di studi storici dal medioevo all'età contemporanea dell'Università 'La Sapienza' di Roma, 1993, n°2, p. 141-159.

Jean Boutier

Una nobiltà urbana nel età moderna
Aspetti della morfologia sociale della nobiltà fiorentina

1. La "legge per regolamento della Nobiltà e Cittadinanza", publiée à Florence le 1er octobre 1750, établi, "per levare ogni dubbio circa allo stato delle persone, e distinguere chiaramente tralli nostri fedeli sudditi li veri nobili", la première définition juridique de la noblesse en Toscane : "Riconoschiamo « Nobil esser » tutti quelli che possegono, o hanno posseduto feudi nobili, e tutti quei, che sono ammessi agli Ordini Nobili, o hanno ottenuto la Nobiltà per diplomi nostri o de' nostri antecessori, e finalmente la maggior parte di quei che hanno goduto, o sono habili a godere presentemente il primo, e più distinto onore delle Città Nobili loro Patrie"¹. Elaborée à l'issue d'un vif débat politique qui, autour d'Emmanuel de Richécourt et de Pompeo Neri, avaient vu s'affronter depuis 1745 les principaux protagonistes de la Régence lorraine², la loi, si elle ne créait pas véritablement la noblesse en Toscane, et à Florence, en modifiait profondément les bases et les fonctions. Elle mettait en place deux groupes, ou "classi" : les "nobili patrizi", ou le "patriziato", qui regroupait les familles qui pouvaient prouver la continuité de leur noblesse depuis au moins deux-cents ans, et les simples "nobili". Elle respectait ainsi la tradition longue de la Florence républicaine tout en lui intégrant plus de deux siècles de gouvernement monarchique. Si un "noble" florentin restait avant tout l'héritier d'une famille dont un ancêtre avait détenu, avant la réforme de 1532, la charge de prieur, il pouvait aussi descendre du bénéficiaire d'une décision granducale, comme une nomination au Sénat des Quarante-Huit, l'attribution d'un titre de noblesse ou l'autorisation de fonder une commanderie de l'Ordre de Santo Stefano. Mais la loi introduisait une double rupture. D'une part, et c'est sans nul doute l'aspect majeur, l'anoblissement devenait désormais le seul fait du prince : "L'acquisto della Nobiltà per tutti i tempi avvenire dependerà dal supremo volere nostro, e de' Nostri succesori Gran-Duchi [...]. Cosicchè qualunque volta piacerà a noi, ed ai nostri successori decorare alcuna persona della Nobiltà, dovrà il nostro Segretario di Stato subito speditone il diploma, farlo registrare nel Libro vegliante de'Privilegi."³ D'autre part, la noblesse ne constituait plus un ensemble flou, à la fois bien connu des contemporains -à plusieurs reprises, ils en avaient dressé officieusement des listes-, et mal défini sur ses marges. La loi, en effet, organisait une "pubblica descrizione" de la noblesse par une "deputazione della nobiltà", qui devait établir

des "registri originali del patrimonio della nobiltà", devenus rapidement les "Libri d'Oro del granducato di Toscana". Ces registres constituaient désormais l'unique preuve de la noblesse des familles, puisque "tutti gli altri nostri fedeli sudditi non descritti in questi registri dichiaramo non essere, ne doversi reputare Nobili, non ostante qualsivoglia Sentenza, Privilegio, Godimento d'Onore, e consuetudine, che si pretendesse allegare" ⁴. Pour la première fois, la "nobiltà" florentine devenait un groupe légitime, défini et décrit, il est vrai, à travers la totalité de ses familles plutôt que de ses membres⁵.

De décembre 1750 -le 6 décembre exactement, soit 12 jours après la publication de la notification- à septembre 1752, 414 chefs de famille nobles de Florence déposèrent les preuves et s'acquittèrent de la taxe de 7 livres prévues par la députation⁶; 378 (93%) le firent avant le terme légal du 31 décembre 1751, sans toutefois s'empresse d'accomplir cette obligation; que les nobles florentins aient manifesté quelques réticences, les 86 taxes (soit 21% de l'ensemble) acquittées au cours du mois de décembre 1751 le prouvent aisément, d'autant que 56 d'entre elles ne l'ont été que durant les trois derniers jours du mois. Mais faut-il considérer pour autant que la loi visait à une véritable épuration de la noblesse, une exclusion de "quella turba di famiglia, alle quali i Medici avevano dato, con loro rescritti, il titolo di nobile senz'altra ragione"⁷? Une telle affirmation correspond non au fonctionnement effectif de la "descrizione", mais au débat politique des années 1740.

Si l'élimination des usurpateurs et anoblis de fraîche date appartenait bien aux intentions de Richecourt⁸, la dénonciation du travail de la Députation comme une machine de guerre contre la noblesse florentine est surtout l'œuvre des opposants à la nouvelle dynastie. Elle est alimentée, et renforcée, par la publication, à Naples, en 1754, de la Storia genealogica della nobiltà e cittadinanza di Firenze de l'abbé Giuseppe Maria Mecatti⁹. L'auteur, protonotaire apostolique, chapelain des armées du roi d'Espagne, membre de l'Académie florentine, est l'un des exilés florentins qui, après l'arrivée des Lorraine, ont cherché protection auprès des Bourbons de Naples¹⁰. Homme cultivé, il s'est adonné, lorsqu'il était secrétaire du marquis Gabriele Riccardi -l'un des chefs du parti philo-espagnol à Florence-, à des recherches d'histoire florentine, et a traduit en Italie l'Esprit des Lois, ce qui donne du poids à une publication attendue puisque, dès février 1752, le bruit avait couru à Naples que Mecatti était en train de composer un livre contre la loi sur la noblesse toscane. Censuré un temps par Tanucci, à la demande de la Régence toscane, le livre comprend trois parties: une liste des familles nobles florentines, accompagnée de brèves notices généalogiques, un "sénatoriste", ou liste des sénateurs, par ordre chronologique puis par famille, enfin, un "prioriste" indiquant, par famille, ceux qui ont détenu les "premiers honneurs" durant la République. La publication a certes été puisée à bonne source, puisque la liste des familles nobles -pièce centrale du dispositif- reproduit un état des familles nobles de Florence, dressé en 1713 par le père Lorenzo Maria Mariani, antiquaire de Côme III puis de Jean-Gaston¹¹, érudit d'une incontestable compétence et auteur, entre autre, du plus achevé des "Prioristes"

de la République florentine¹². Mais composée en hâte, et l'auteur ne s'en cache pas¹³, pleine d'imperfections et d'inexactitudes, cette arme de combat est en fait une manipulation, qui a réussi au delà de ses espérances puisqu'elle a laissé des effets durables, même parmi les plus remarquables et les plus novateurs des ouvrages récents¹⁴.

Une étude critique du travail de la Députation est donc indispensable pour lever définitivement pareille hypothèque et asseoir sur lui une étude des structures sociales de la noblesse florentine. La confrontation entre la liste des familles enregistrées au Livre d'Or et celle que j'ai pu reconstituer pour la première moitié du XVIIIe siècle à partir de sources diverses¹⁵, est pourtant sans appel : la Députation n'a pas épuré massivement la noblesse florentine; la fonction sociale et politique de la loi de 1750 est autre, comme l'a très bien démontré M. Verga.

Reprenons rapidement les éléments principaux de cet examen que nous avons déjà effectué ailleurs par le menu¹⁶. Si l'on collationne la liste publiée par Mecatti avec la liste qu'il a copiée, avec quelques oublis, et la liste établie par Dei en 1713 sur ordre du grand-duc¹⁷, on obtient une liste de 398 familles florentines nobles ayant existé dans la première moitié du XVIIIe siècle. Remarquons que la députation, pour sa part, a admis 9 familles patriciennes et 18 familles nobles qui ne figurent pas sur cette liste. Une confrontation systématique révèle que 171 familles citées par Mecatti, ou par ses sources, ne figurent pas sur les registres de la Députation. Une telle différence serait-elle le fruit de son extrême rigueur? En aucune façon. Tout d'abord, Mecatti mentionne 55 familles qui, précise-t-il lui-même dans ses notices, sont déjà éteintes en 1750. A ce gonflement factice mais que le lecteur peut corriger de lui-même, s'ajoute la présence de 44 autres familles qui se sont éteintes, elles aussi, dans les années 1720-1750. Il reste alors un groupe de 72 familles qui n'auraient pas été prises en compte par la Députation. Mais il faut aussitôt noter - sans en faire grief à Mecatti - que, dans les années 1755-1784 (date de l'achèvement du Livre d'Or pour l'ensemble du grand-duché), 53 de ces familles seront admises dans la noblesse et le patriciat de Florence, alors qu'elles n'y étaient pas encore inscrites dans les années 1750-1755. Dans six autres cas, l'absence du Livre d'Or provient de facteurs divers, indépendants de la volonté de la Députation. Au total, donc, le nombre des familles qui ont pu être refusées par la députation, ou qui ont refusé de se soumettre à elle, s'élèverait, au maximum, à treize, sur un peu moins de 300 familles vivant au milieu du XVIIIe siècle, soit environ 4%¹⁸. Une ultime confirmation de l'étroitesse finale du groupe des exclus est apportée par le dépouillement des suppliques adressées à la Régence pour les affaires de "nobiltà e cittadinanza"¹⁹: entre 1751 et 1775, 250 demandes parviennent à la députation sur la noblesse. Parmi elles, seules 24 concernent des familles florentines qui n'ont pu encore "prouver" leur noblesse; or, 16 d'entr'elles sont inscrites sur les registres du patriciat ou de la noblesse dans les mois qui suivent. Voilà bien qui confirme l'ordre de grandeur proposé. Comme nous l'avions déjà pressenti, la loi de 1750, certes, change en profondeur les règles du jeu politique, mais n'affecte que marginalement la perpétuation d'un

ensemble de familles qui se déclarent, et que la société, et finalement l'Etat, par le biais d'une nouvelle délimitation juridique, reconnaissent nobles.

Si le travail de la députation diffère d'une "recherche de noblesse" telle que l'a pratiquée la monarchie française des XVI^e et XVII^e siècles, son recensement exact de la noblesse florentine ne décrit pas toutefois toutes les familles nobles qui résident à Florence, mais ne considère que les seules les familles florentines. Luigi Lorenzi, comte de Lorenzana et bailli de Pescia de l'Ordre de Santo Stefano, ministre du roi de France auprès du grand-duc, reste toujours français, alors que sa famille s'est installée en Toscane à la fin du XVII^e siècle, tout comme Fabio Colloredo, marquis de Santa Sofia et prieur de Lunigiana dans l'Ordre de Santo Stefano reste frioulan malgré plus de deux siècles de présence familiale à la cour grand-ducale; sans parler, bien sûr, des nobles anglais tels, quelques années plus tard, le comte George Nassau Clavering Cooper²⁰. Presque aucun des anoblis de Francesco Stefano ne figure également sur le Livre d'Or, alors que le nouveau grand-duc de Toscane avait accordé, à partir de 1737, plusieurs dizaines de diplôme de noblesse²¹. Cette quasi-statistique nominative n'en demeure pas moins un état extrêmement précis de la noblesse florentine au milieu du XVIII^e siècle, près de deux siècles après l'accession des Médicis au trône ducal puis grand-ducal.

2. Dans les années 1750-1752, 267 familles sont inscrites au Livre d'Or de Florence, dans la classe du patriciat pour celles d'antique origine, dans celle de la noblesse pour les familles plus modernes. Pour les familles anciennes, la preuve de noblesse est le plus souvent constituée par la première nomination à la charge de prieur des arts, durant la période républicaine, ce qui ne va certes pas sans soulever quelques difficultés : les institutions urbaines antérieures aux Ordonnances de Justice ne sont pas prises en considération; les familles de magnats qui ont été chassés de Florence à la fin du XIII^e et au cours du XIV^e siècle mais, comme C. Klapisch l'a récemment montré, ont été en quasi-totalité réintégrées de fait au plus tard au cours du XV^e siècle, risquent d'être sous-estimées, ou rajeunies²²; la participation au pouvoir communal devient aussi l'unique critère d'appartenance aux élites urbaines, critiques déjà en partie formulées dès le XVI^e siècle par Vincenzo Borghini. Malgré tout, Le Livre d'Or et sa version minimale de l'ancienneté de la noblesse florentine décrit un groupe social ancré dans un passé lointain, qui n'a guère été affecté, au cours des siècles, par une profonde mobilité sociale.

L'ANCIENNETE DES FAMILLES NOBLES FLORENTINES (1750-1752)

	FAMILLES		DOSSIERS	
Magnats et féodaux	19	7,1%	23	7,3%
Premier prieur en :				
-1282-1299	37	13,8%	58	18,3%
-1300-1399	77	28,8%	95	30,1%

-1400-1499	49	18,3%	51	16,1%
-1500-1531	8	3,0%	9	2,8%
-sans date	5	1,9%	6	1,9%

XIIIe-début XVIe s.	195	73,0%	242	76,6%

principat (1532-1750)				
-patriciat	20	7,4%	21	6,6%
-noblesse	52	19,4%	53	16,7%

principat(1532-1750)	72	26,9%	74	23,4%

TOTAL	267	100%	316	100

En plein milieu du XVIIIe siècle, la noblesse florentine affirme ainsi massivement son origine communale : les familles semblent d'autant plus nombreuses qu'elles sont anciennes. Alors que Florence n'a pas connu, officiellement, de fermeture du groupe aristocratique, elle connaît une noblesse "à la vénitienne"; les dynamiques qui l'ont produites sont toutefois sensiblement différentes, et appellent au moins trois ensembles d'analyses.

A l'évidence, la composition de la noblesse florentine au milieu du XVIIIe siècle renvoie aux grandes étapes de sa constitution. Le moment d'établissement du régime des Arts, à la fin du XIIIe siècle et au cours du XIVe siècle, domine toujours le destin du groupe en plein XVIIIe siècle, dont l'ancienneté décalque la courbe d'entrée des familles nouvelles dans l'oligarchie communale, avec son ralentissement et son quasi-arrêt, sans doute dans les années 1430-1450²³. La mise en place du Principat s'est accompagnée d'un renouveau de la mobilité socio-politique, dont les contemporains ont eu fortement conscience et qui a été récemment analysée avec finesse pour les années 1550-1630²⁴; mais cette seconde phase, même élargie à l'ensemble du Principat, laisse peu de traces un à deux siècles plus tard.

La situation du milieu du XVIIIe siècle repose en effet sur deux grands facteurs: la capacité des familles à résister à l'usure biologique; l'importance de l'intervention du prince dans la "circulation" des élites.

L'extinction naturelle des familles aristocratiques, nous le savons depuis longtemps, est forte : en moyenne, 50 % des familles disparaissent au bout d'un siècle²⁵. Or les élites florentines semblent beaucoup mieux résister. Si nous prenons comme point de départ un groupe qui dépasse largement la future noblesse grandducale, à savoir les 325 familles dont au moins un membre a été "imborsato" lors du "reggimento" de 1433²⁶, force est de constater que 93 d'entre elles (29 %) figurent encore sur le Livre d'Or des années 1750, au lieu d'un effectif

théorique maximal d'une quarantaine. Une telle survie ne peut s'expliquer par quelque "vertu" spécifique ou par des stratégies particulièrement efficaces, que la noblesse florentine partage, en effet, avec l'ensemble des autres noblesses de la péninsule. A l'exception d'une réalité, la "consorteria", prise dans un sens très général. Au XVe siècle, un même "casato" regroupe en effet sous un même nom de famille jusqu'à une vingtaine de branches différentes. Or les familles à branches nombreuses ont survécu beaucoup mieux que les autres : à une exception près, toutes les familles qui avaient plus de 20 hommes au "reggimento" de 1433 existent toujours en 1750.

SURVIE DES FAMILLES DU "REGGIMENTO" DE 1433

1433		1750-1752	
NOMBRE D'HOMMES AYANT ETE ADMIS PAR FAMILLE	NOMBRE DE FAMILLES	FAMILLES EXISTANTES EN 1750-1752	
1	88	10	11,4%
2 à 5	130	26	20,0%
6 à 9	61	21	34,4%
10 à 19	34	25	75,8%
20 à 50	12	11	91,7%
-----		-----	
	325	93	28,6%

L'ampleur de la "consorteria", le nombre de ses hommes, et donc de ses branches, détermine ainsi les chances de survie d'une famille. Les familles n'ayant qu'un unique représentant, et qui sont sans doute des familles ne comportant qu'une branche unique, suivent le modèle théorique d'extinction; plus les familles au contraire comptent de représentants, et donc de branches, plus les chances de survie augmentent, jusqu'à atteindre l'illusion de l'indestructibilité. A l'exception des Baroncelli (23 "majorités" en 1433), toutes les familles ayant au moins 20 membres parmi le "reggimento" ont en effet survécu jusqu'au milieu du XVIIIe siècle: les Albizzi, Altoviti, Bilioti, Canigiani, Capponi, Giugni, Guasconi, Peruzzi, Rucellai, Rondinnelli et Strozzi. Leur situation à l'arrivée est toutefois très différente de celle du point de départ : avec la réduction drastique, à partir de la fin du XVIe siècle, du nombre de leurs branches, conséquence de l'adoption du mariage restreint, le mécanisme qui avait permis leur survie a désormais disparu, et leur "éternité" est devenue incertaine.

Si l'arrivée de nouvelles familles au sein des élites socio-politiques a fortement diminué à partir du milieu du XVe siècle, elle reprend à nouveau à partir du milieu du siècle suivant, mais par des voies différentes. Sur les 73 familles dont la noblesse remonte au principat qui ont été inscrites au Livre d'Or, 46 (63%) ont fourni comme preuve la fondation d'une commanderie de l'Ordre de Santo-Stefano, 10 (14%) une attestation grand-ducale, 7 (9%) un titre de noblesse. La mobilité sociale ne suit pas en effet la voie des monarchies

absolues : de 1532 à 1737, aucun grand-duc de Toscane n'a conféré de lettre de noblesse, et les privilèges qu'ils accordent par moment ne sont en fait que la reconnaissance d'une noblesse déjà existante; la Toscane n'a pas connu la vente d'offices, anoblissants ou non, à la différence d'autres états de la péninsule. La seule voie -elle est quantitativement importante- est celle de l'autorisation accordée par le grand-duc, qui est également grand-maître de l'Ordre de Santo-Stefano, de fonder une commanderie: entre 1562 et 1737, les Florentins ont en effet fondé 197 commanderies²⁷; or, en 1750, seule une cinquantaine de ces familles semblent subsister. Certes un certain nombre d'entre elles étaient déjà nobles, mais pas suffisamment pour expliquer une telle déperdition. En Toscane, les familles nouvelles auraient donc eu une durée de vie extrêmement brève, ce qui contribue largement à renforcer l'impression que l'Etat toscan a peu influencé les dynamiques sociales, au contraire de la plupart des états européens. En France, par exemple, entre les deux-tiers et les trois-quarts de la noblesse n'a guère plus d'un siècle d'ancienneté à la fin du XVIIIe siècle.

Il n'est pas possible pour l'instant de proposer une étude globale du phénomène, que seuls quelques exemples illustreront. Aucune des familles des secrétaires des grands-ducs durant le XVIe siècle -une dizaine environ-, issus des petites villes du grand-duché, n'ont survécu jusqu'en 1750, à l'exception des Marzimedici. Elles se maintiennent même difficilement plus d'un siècle²⁸ : la famille de Francesco Campana, secrétaire dès 1532, s'éteint en 1680, celle de Bartolomeo Concini, nommé secrétaire vers 1570, s'éteint en 1632, celle de Piero Usimbardi, de Colle, secrétaire en 1587, avant 1650, celle de Belisario Vinta, secrétaire en 1587, en 1729²⁹. Or, dans ces cas précis, la disparition de la famille ne résulte pas d'une faillite économique; toutes ces familles ont été richement dotées et pouvaient aisément se maintenir, même lorsqu'elles avaient été éloignées du centre du pouvoir. Leur disparition est purement biologique, conséquence implacable de la pratique du mariage restreint sur l'existence d'une famille à une seule branche, qui rend sa probabilité de survie extrêmement faible. L'intégration à la noblesse, le respect de ses modèles de comportements et de valeur, est donc fatal aux nouveau venus. Le mariage restreint fonctionne aussi comme un redoutable moyen d'immobilisation sociale .

La noblesse est, sans doute possible, le groupe social où la capitalisation du temps, symétrique inversé de ce "bisogno di eternità" qui hante toutes les noblesses italiennes de l'époque moderne, pour reprendre le titre du beau livre de M. A. Visceglia³⁰, constitue un des éléments fondamentaux du prestige, et du pouvoir social. Mais si le "gradient" d'ancienneté participe à la constitution des distinctions internes du groupe, la forte homogénéité de la noblesse florentine lui oppose un facteur de cohésion et d'intégration. A la différence d'une monarchie comme la France, où la physionomie de la noblesse se modifie en profondeur à partir des années 1560, avec l'intervention de plus en plus forte de l'Etat dans les mécanismes d'allocation des statuts sociaux³¹, Florence semble proposer un modèle de faible intervention

du pouvoir souverain, où la "société civile" jouirait d'une force de reproduction capable de contenir, de limiter les poussées de la "société politique" dont la nouvelle noblesse grand-ducale serait l'émanation.

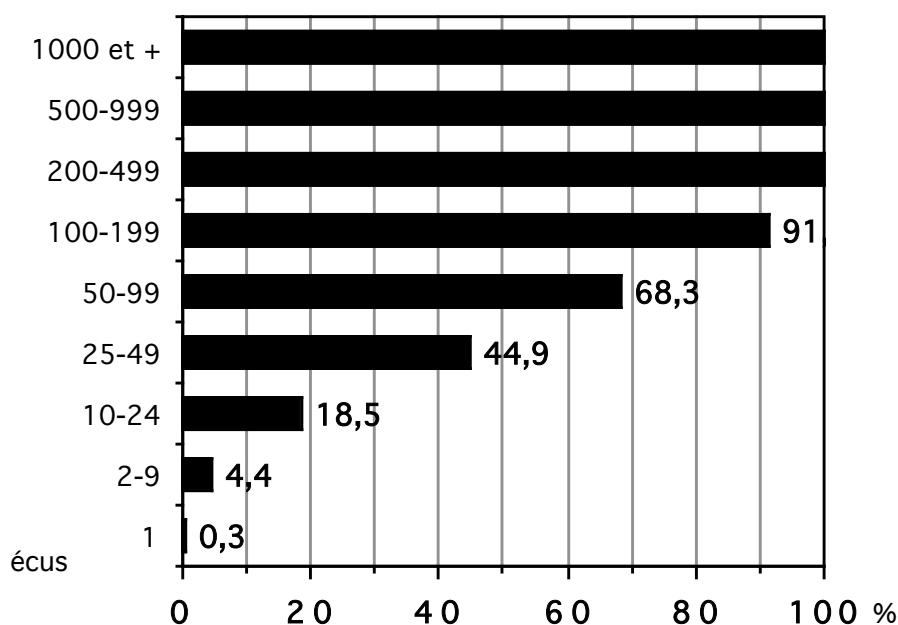
3. A la forte homogénéité de son origine, la noblesse ajoute une seconde forme de cohésion, plus inattendue : une très forte concentration de la richesse. A Florence, les riches sont sans concurrence possible des nobles, au moins jusqu'au milieu du XVIIIe siècle. Cette richesse reste encore en partie industrielle, commerciale et financière : jusque dans les années 1740, la noblesse apporte toujours la majorité des investissements industriels et commerciaux, entre 51 et 59%, selon les décennies, du capital social total investi dans des sociétés en commandite durant les années 1710-1740³².; Ajoutons que, plus classiquement, la noblesse contrôle aussi l'essentiel de la dette publique du grand-duché au milieu du XVIIIe siècle³³. La part des investissements nobles chute en revanche à partir de 1740, passant de 38% pour la décennie 1740-1750 à 25% dans les années 1750-1760, finalement à 22% dans les années 1760-1770³⁴. Si, pour l'ensemble des années 1710-1770, un tiers des familles nobles apparaît à un moment ou à un autre comme partenaire d'une commandite, la richesse mobilière est en fait concentrée entre les mains d'une dizaine de familles nobles, les Riccardi, Frescobaldi, Franceschi, Corboli, Del Mazza, de'Ricci, Rinuccini, Salviati, Tempi et Buonaccorsi.³⁵ Mais il ne faudrait pas commettre d'erreur de perspective : l'importance globale de la richesse mobilière reste encore négligeable par rapport à la massivité de la richesse foncière.

Le débat sur l'alternative investissement mobilier/investissement foncier, s'il pose de réels problèmes, est en partie pour l'époque moderne un débat biaisé. Les investissements industriels et commerciaux, à cause essentiellement de la faiblesse du capital fixe dans les structures économiques d'ancien régime, ne permettent pas d'accumulation du capital, à l'opposé de la terre, où viennent toujours s'investir les bénéficiaires qui ne peuvent pas s'investir dans le négoce ou l'industrie. Ainsi, même chez les familles marchandes, la richesse d'Ancien Régime reste massivement foncière: les Riccardi ou les Corsini, familles encore engagées dans le commerce ou l'industrie aux XVIIe-XVIIIe siècles, sont à la tête de considérables ensembles fonciers toujours en expansion³⁶. Faute de disposer d'une évaluation réelle des revenus, la richesse foncière est donc sans aucun doute le meilleur indicateur pour appréhender la hiérarchie économique des familles.

En absence de récapitulations périodiques d'ensemble, il n'est pas matériellement possible d'utiliser les archives de l'impôt foncier toscan, la "decima", pour aborder synchroniquement la répartition de la richesse à Florence. En revanche, quelques rares registres fiscaux, établis dans des occasions exceptionnelles durant la seconde moitié du XVIIe siècle, autorisent une étude d'ensemble. Un des plus étendu et des plus complets est celui du "donativo" levé en 1688 à l'occasion du mariage de Ferdinando de'Medici et de Violante de Bavière, qui semble bien avoir été établi à partir des registres de la "decima" et

livre le nom de 3339 contribuables³⁷. La part de la noblesse s'y révèle considérable : à elles seules, les 596 cotes nobles acquittent 74,6% de l'imposition. Elle monopolise tous les premiers rangs, sans même laisser s'approcher le plus important des non-nobles; le premier d'entre-eux, Cosimo d'Antonio Brandi, n'arrive qu'en 91e position, avec 180 écus, alors que le marquis Riccardi et le duc Salviati paient chacun 1500 écus; parmi les 213 contribuables qui acquittent plus de 100 écus d'imposition, ne figurent que 10 non-nobles; sur les 527 cotes égales et supérieures à 30 écus, 418 sont nobles (79,3%)³⁸. La mise en graphique de la part (en %) des contribuables nobles dans chaque grande classe d'imposition met en évidence à la fois l'ampleur des différences économiques internes, avec une imposition variant de 1 à 1500 écus -l'écart des contribuables nobles à l'intérieur d'un même "casato" pouvant être de 1 à 200, comme chez les Bardi di Vernio-, et la domination nobiliaire sans partage des sommets de la hiérarchie des fortunes.

Contribuables nobles par classe d'imposition (%)



Cette domination économique résulte d'un long processus d'accumulation réussie, renforcée par l'introduction de l'indivisibilité et de l'inaliénabilité des héritages au cours du XVIe siècle³⁹. Elle peut se maintenir à terme grâce au contrôle rigoureux du profit sous toutes ses formes (industriel, commercial, financier), qui empêche l'enrichissement de tout groupe concurrent. Que la noblesse la plus ancienne (le "patriziato" selon la terminologie de la loi de 1750) possède la quasi-totalité (93%) du porte-feuille noble des titres de la dette publique en est une preuve éclatante⁴⁰. Dans un système qui a accentué les risques biologiques en diminuant les risques économiques, l'ancienneté de la famille devient l'un des facteurs du niveau de fortune. Certes, l'émergence de quelques individus ou familles isolés est possible,

telle celle des Riccardi à la fin du XVI^e siècle -qui sont parvenu au tout premier rang au milieu du XVII^e siècle-, du banquier Tempì ou du marquis Feroni, fils d'un modeste artisan d'Empoli devenu grand négociant à Amsterdam avant de finir dépositaire général de Côme III, au XVII^e siècle⁴¹. Mais ils sont aussitôt intégrés au monde nobiliaire, qu'ils cherchent d'ailleurs à rejoindre.

Absence de forte intervention de l'État, absence d'importante mobilité économique, ces deux réalités convergent pour produire et renforcer ce conservatoire que semblent être les élites florentines à l'époque des grands-ducs. Au moment où le Livre d'Or livre la première description d'ensemble de la noblesse, cette rigidité sociale est toutefois en train de céder. L'effondrement des investissements nobles dans les années 1740 en est un indice. À terme, l'apparition de familles nouvelles en est la conséquence, qu'on ne peut pour l'instant que constater. Banquiers, négociants et membres de professions libérales ont infiltré en nombre les élites lorsque l'empire napoléonien entreprend, à nouveau, de les décrire⁴².

4. Comme dans toute société, ce qui unit cette noblesse florentine également divise, distingue : l'ancienneté, la richesse, les honneurs. Dans les années 1750-1752, la noblesse florentine compte 52 familles titrées sur 267, soit 19,5%. Florence occupe ainsi une situation intermédiaire entre les deux autres grandes noblesses urbaines de l'Italie du Nord, Venise, qui refuse le port des titres nobiliaires à l'exception de ceux de chevalier ou de procureur de Saint-Marc, concédés par la Sérénissime et non transmissibles⁴³, et Milan, dont 60 % des familles enregistrées à la "matricola" de Marie-Thérèse, dans les années 1768-1770, sont titrées (exactement 162 sur 273), dans les deux-tiers des cas à la suite de la concession d'un titre par le roi d'Espagne⁴⁴. À suivre la description effectuée par la Députation, la noblesse florentine s'est surtout laissée séduire par les titres grand-ducaux. Sur les 74 titres détenus vers 1750-1752 par les 52 familles florentines titrées, 40 (54%) sont en effet des concessions grand-ducales, contre 9 titres impériaux (12%), 8 pontificaux (11%), 5 espagnols (y compris ceux concédés pour le royaume de Naples; 7%), 2 du duc de Mantoue, 1 du duc de Modène, 1 du duc de Bavière, sans compter 5 titres d'origine féodale (7%). La grande majorité d'entre eux sont récents : les premiers titres de marquis accordés par le grand-duc à des florentins l'ont été en 1621-1622, et la plupart d'entre eux (18 sur 25) ont été conférés durant la période 1620-1650⁴⁵. Les titres pontificaux, qui correspondent aux dignités les plus éclatantes, restent extrêmement limités, et souvent redondants, un titre de duc aux Salviati durant le pontificat d'Urbain VIII Barberini, un titre de prince aux Corsini- déjà duc depuis Urbain VIII- durant le pontificat de Clément XI Corsini, en 1731, un autre de duc puis de prince aux Strozzi au XVII^e siècle⁴⁶ ...

Ces titres sont certes reconnus comme utiles dès lors qu'une personne ou une famille est obligée de sortir de la société florentine, et toscane. Ainsi, lorsque, en octobre 1695, Lorenzo Francesco Strozzi, âgé de vingt-et-un ans, s'apprête à partir pour effectuer son tour

d'Europe, une instruction de voyage l'incite vivement à prendre un titre nobiliaire, alors que sa famille, à la différence des Strozzi installés à Rome, n'en détient aucun : "Ne' paesi stranieri, come in Italia, non basta senza l'accompa-gnamento di un qualche titolo", et mieux vaut prendre, "in prestito, ma non in propria", l'appellation de conte ou de marquis le temps du voyage⁴⁷. Il n'est donc pas étonnant de constater que les titres de marquis accordés à des Florentins par le grand-duc au cours du XVIIe siècle concernent principalement des gens occupant des fonctions d'ambassadeurs ou des hautes charges de la cour. En revanche, à Florence même, le titre nobiliaire n'entre pas en ligne de compte pour établir l'ordre des préséances et la hiérarchie des honneurs.

Dans son Ateneo dell'Uomo nobile, au début du XVIIIe siècle, A. Paradisi note ainsi à propos de Florence : "Non si fa altra differenza da nobile a nobile che per quello porta il grado senatorio; chi se ne trova fregiato precede a qualunque altra persona che non sia tale quantunque insignita con carattere di marchese, conte o barone."⁴⁸ L'affirmation de Paradisi ne fait que reprendre une loi de 1622 qui rendait à nouveau compatible titre nobiliaire et exercice des charges publiques à Florence, tout en précisant que pareille innovation ne modifiait en aucune façon les "precedenze" qui restaient "conforme agl'Ordini passati, et instituti delle Città [...] come avanti la presente provisione"⁴⁹.

Est-ce donc que l'ordre de la ville reste le seul à hiérarchiser les élites, même si elles admettent d'autres distinctions? Lorsque, en 1603, Niccolò d'Andrea Giugni rédige une histoire de sa famille, c'est bien à l'histoire communale qu'il fait appel pour situer sa famille par rapport aux autres : "Benche anticamente havessero signorie e castelli e come li lor consorti, fussero anco essi de Grandi [... i Giugni] si dettero alla vita popolare e civile [...] et ben si vede, dell'haver havuto diciassette volte il grado principale del gonfalonierato, e cinquanta del priorato, che pocche altre famiglie a tal numero sono arrivate"; et il ajoute, en marge: "Soli i Medici, Salviati e Ridolfi di Piazza ne hanno hauti più de'gonfalonieri"⁵⁰. Plus d'un siècle et demi plus tard, alors que va s'ouvrir à Florence une nouvelle "Accademia dei nobili", GiovanBattista Dei, "antiquario di S. A. R.", établit encore une liste des familles vivantes "che hanno conseguito il grado di gonfaloniere di giustizia"⁵¹; les titres importent peu, la richesse certes compte, mais ne peut encore venir troubler la hiérarchie des honneurs, qui reste toujours, en fait, tyranniquement dominée par "il tempo della Repubblica"⁵².

5. La loi d'octobre 1750 divise juridiquement la noblesse en deux groupes, le "patriziato", pour toutes les familles qui pourront prouver plus de deux cents ans de noblesse -exigence identique, ce n'est pas un hasard, à celle, déjà ancienne, de l'ordre de Malte- et la simple "nobiltà", pour les autres. Dans les faits, le "patriziato" tend ainsi à s'identifier à l'ancien groupe dirigeant républicain, car rares ont été les familles nouvelles admises aux plus hautes charges de 1532 à 1550. Le terme de "patriziato", ou plus exactement de "patrizio", n'est lui-même pas étranger à la société florentine; l'appellation de "nobile patrizio fiorentino" s'est

répandue tout au long du XVIII^e siècle pour désigner les plus illustres familles de la ville. La force, et la persistance du terme s'ancrent-t-elles dans une réalité socio-politique perpétuée, ou n'expriment-t-elles qu'une référence passéiste qu'elles contribuent à reproduire?

La question a certes une dimension académique, et renvoie aux réflexions, et aux questions, toujours vives dans l'historiographie italienne, qu'avaient posées M. Berengo à propos d'un ouvrage de Giorgio Borelli sur Vérone, et que le même Borelli s'est récemment efforcé de renvoyer au lexique des distinctions inutiles⁵³. Nous l'avons souligné, de par son origine, et de par les valeurs symboliques qu'elle entend continuer, la noblesse florentine plonge ses racines dans son passé urbain. Son ancrage est tel qu'il fait même échouer la tentative de Richécourt, en 1749, de constituer une véritable noblesse toscane qui serait rattachée directement à un état et à son souverain, au lieu d'être compartimentée, divisée entre différentes noblesses urbaines. Lors du conseil du 17 octobre 1749, la Reggenza formule en effet l'avis de ne plus considérer l'appartenance traditionnelle de tout noble aux élites d'un nombre limité de villes, ce "qui conservoit encore la division des anciens tems republicains, et qui faisoit dépendre la noblesse du lieu du domicile", et de constituer une réalité nouvelle, "sous le nom générique de noblesse du Grand Duché qui (...) sera divisée en deux classes, sçavoir de noblesse patricienne et de noblesse simple."⁵⁴ Or cette "noblesse du grand duché" disparaît dans le texte suivant, très proche du texte définitif. Même si le grand-duc est désormais devenu la seule source de noblesse, il n'a pas été possible d'abolir la "fiction patricienne" qui lie étroitement toute formation nobiliaire à une réalité citadine.

Le nouveau grand-duc pouvait sans nul doute accepter de maintenir cette fiction parce qu'elle n'intervenait plus que sur le "registre de la nostalgie"⁵⁵, malgré les craintes répétées de Richécourt qui, depuis son arrivée en Toscane, ne cessait de voir partout, et de traquer, les restes des "établissements républicains"⁵⁶. Depuis 1532, Florence avait perdu ses institutions communales, si bien que l'auditeur président de l'ordre de Santo Stefano, le sénateur Pier Francesco de'Ricci, pouvait écrire en 1743 qu'à Florence, "non può provarsi nobile [...] mediante il godimento de'primi onori dellà città, mentre tali onori allora, come di presente non v'erano"⁵⁷. Si la noblesse florentine diffère notablement dans ses fondements de la noblesse d'un état monarchique, elle n'est plus toutefois un véritable patriciat urbain qui autocontrôlerait totalement sa propre reproduction. Elle a été affectée par les modèles seigneuriaux ou courtois, elle a intériorisé des valeurs proches de celles des autres noblesses italiennes et européennes qu'elle cotoie dans les ordres chevaleresques, les collèges pour jeunes nobles, les voyages d'éducation à travers l'Europe ou les ambassades dans les cours étrangères, ce qu'une simple étude de morphologie sociale ne laisse pas apercevoir. A Florence, le lieu de la mise en scène des pouvoirs, des honneurs, des hiérarchies, le cadre des références, de la mémoire collective et de la mythologie sociale restent certes toujours la ville, mais la distinction entre noblesse et patriciat ne peut plus rendre compte de la réalité florentine. Si la période médicéenne n'a pas véritablement provoqué une recomposition des

élites florentines, elle a vu la modification des pratiques sociales, et ébranlé des valeurs qui ne cessent toutefois de persister dans les consciences. D'où la volonté, chez les juristes de la Régence, d'enlever les dernières références "patriciennes" grâce au Livre d'Or. L'égalité entre noble doit remplacer la hiérarchie de l'ancienneté, décide la députation dès décembre 1750 : la description de chaque famille devra donc commencer par "quella persona enunciata nell'albero atta a provarne la nobiltà la più vicina a nostri tempi, tralasciate le altre più antiche, e non necessarie alle provanze conche si verra a torre ogni odiosa differenza per quelle famiglie, che hanno bensi le prove sufficienti, ma non tanto antiche quanto le altre [...] Così [...] li registri staranno in aria di uguaglianza senza niente d'ingiurioso, e sufficientissimi pel decoro del patriciato, e della nobiltà"⁵⁸. Là réside sans doute le véritable "danger" pour la noblesse florentine : une tentative de dépossession de ses formes spécifiques de distinction et de hiérarchisation, d'éradication de la "nostalgie patricienne" pour ouvrir la voie à la seule puissance organisatrice du souverain. Mais, en plein XVIIIe siècle, peut-on changer la société par un simple décret?

¹ Lorenzo Cantini, Legislazione toscana, raccolta e illustrata da..., Firenze, t. 26, 1806, p. 231.

² Marcello Verga, Da "cittadini" a "nobili". Lotta politica e riforma delle istituzioni nella Toscana di Francesco Stefano, Milano, Giuffré, 1990, pp. 204-291.

³ L. Cantini, Legislazione toscana..., cit., t. 26, p. 236.

⁴ Ivi, t. 26, pp. 233, 234, 235-236.

⁵ Jean Boutier, I Libri d'Oro del Granducato di Toscana. Una fonte di storia sociale, in "Società e Storia", XI (1988), pp. 953-966.

⁶ Archivio di Stato di Firenze (d'ora in poi ASF), Archivio delle Tratte 1580 (la filza in fatti appartiene all'archivio della Deputazione sopra la Nobiltà e Cittadinanza). Ogni capofamiglia doveva pagare la tassa; il loro numero non corrisponde dunque al numero delle famiglie, definite speso dallo stesso "casato".

⁷ Gaetano Rocchi, Pompeo Neri, in "Archivio storico italiano", 3a serie, XXIV (1876), p. 68. Pareri simili, ma più sfumati, son stati espressi, per esempio, da Antonio Zobi, Storia civile della Toscana dal MDCCXXXVII al MDCCCXLVIII, Firenze, L. Molini, I, 1850, pp. 300-305, oppure da Franco Venturi, Settecento riformatore. Da Muratori a Beccaria, Torino, Einaudi, 1969, pp. 325-330.

⁸ ASF, Reggenza 352, lettera di Richécourt, 22 febbraio 1749 : si tratta di "faire un règlement pour la noblesse, et bourgeoisie appelée cittadinanza, en réprimant les abus introduits depuis longtemps sur cet objet principalement à l'égard des magistratures, et tribunaux où les citadins sont admis par le sort. Il en a été de même de la noblesse, toutes sortes de gens y ont été admis sans choix".

⁹ Abate Giuseppe Maria Mecatti, Storia genealogica della nobiltà e cittadinanza di Firenze, divisa in quattro parti...., opera raccolta e ordinata dall'..., Napoli, Giovanni di Simone, 1754, 410 pp.

¹⁰ M. Verga, Dai Medici ai Lorena, aspetti del dibattito politico nella Toscana del primo Settecento dall'epistolario di Bernardo Tanucci, in "Società e Storia", VIII (1985), pp. 587-589; cfr. gli elementi autobiografici dati dal Mecatti nella sua prefazione alla sua Storia cronologica della città di Firenze, o siano annali della Toscana, Napoli, Simoni, 1755, t. 1, pp. IX-XI.

¹¹ Mecatti riproduce senz'altro una stesura con aggiornamento parziale dell'elenco originale del Mariani : Firenze, Biblioteca Moreniana, fondo Palagi, manoscritti 150, "Ristretto della qualità delle famiglie nobili fiorentine con le loro armi. Fatto dal padre Lorenzo Maria Mariani d'ordine e per servizio di S.A.R. l'anno 1713,. Accresciuto dalle famiglie nobili sino all'anno [1770]", 139 p.; correzioni ed aggiunte sono state fatte per il periodo 1713-1759, senza altro da Giovan Battista Dei, con una altra serie d'aggiornamenti parziali, fatti da una altra mano. Le differenze fra questo testo e il testo stampato nella Storia del Mecatti sono minime, malgrado l'avvertimento del autore:"Notizie[...] raccolte, emendate ed illustrate da alcuni Nazionali Toscani commoranti in Napoli" (p.5).

¹² ASF, Miscellanea Repubblicana VII, ins. 214, "Relazione di Lorenzo Maria Mariani sull'archivio delle famiglie fiorentine posto in palazzo vecchio", 31 gennaio 1736; Archivio della Deputazione sulla Nobiltà e Cittadinanza toscane (d'ora in poi Nob.tosc.) 135, cartella Mariani- Dei.

¹³ "Abbiamo avuto a fare in fretta quest'opera", op.cit., p.123.

¹⁴ Cfr. le osservazioni ambigue di M. Verga, Da "cittadini" a "nobili"..., op. cit., p. 81.

¹⁵ Abbiamo compilato vari elenchi del Sei-Settecento : ASF, Mediceo del Principato 6412, ins. 3 , "Delle famiglie nobili di Firenze", 1650 ca; manoscritti 472, "Nomi dei gentiluomini fiorentini viventi l'anno 1685"; archivio Antinori, 25, ins. 288, marchese Bartolini, "Descrizione delle famiglie nobili di Firenze nell'anno 1715"; manoscritti 473, "famiglie nobili fiorentine viventi l'anno 1726".

Esistono diverse registrazioni dell'estinzione delle famiglie nobili; sono state utilizzate, fra altre : Biblioteca Nazionale Centrale di Firenze (d'ora in poi BNCF), manoscritti, II, III, 124, "Repertorio delle famiglie [fiorentine] spente, e messe per alfabeto [1500-1781]", cc.104; ms Panciatichi 106, "Mortuario fiorentino [1700-1787]", 195 pp.; ASF, Mediceo del Principato 6412, ins. 8, "Nota delle famiglie, tanto nobili, che cittadini ordinari, che si credono mancate dal 1600 a tutto il di primo luglio 1658".

¹⁶ Per lo studio famiglia a famiglia, mi permetto di rinviare alla mia tesi di dottorato : J. Boutier, Construction et anatomie d'une noblesse urbaine. Florence à l'époque moderne, Paris, Ecole des Hautes Etudes en Sciences sociales, 1988, dattil., pp. 175-182.

¹⁷ Firenze, Biblioteca Moreniana, fondo Palagi, manoscritti 150, "Ristretto...", cit.; ASF, manoscritti 519, Lorenzo Mariani, "Famiglie nobili fiorentine" [1713], cc. 215.

¹⁸ Si tratta delle famiglie Alessandri-Cilibi, Ciardi, Forzoni-Accolti, Fantoni della Corona, Gherardini di Pistoia, Guglielmi, Naccherelli, Nardi-Sangallini, Nardi da Pratovecchio, Ruoti, Spinafalconi, Trotti, Uberti.

¹⁹ ASF, Nob.tosc.114, "suppliche e rescritti di nobiltà", 1751-1762; 115, *id.*, 1762-1775.

²⁰ J. Boutier, Construction..., cit., pp. 177-178, p. 356-358; Peter Walne, Inventario delle carte del conte George Nassau Clavering Cooper (1738-1789) conservate presso l'Hertfordshire Record Office, in "Rassegna degli Archivi di Stato", XLIX, 1989, pp. 362-415.

²¹ ASF, Archivio della Segreteria di Stato al tempo della Reggenza, 11, registro delle lettere di nobiltà, 1738-1764.

²² Christiane Klapisch-Zuber, Ruptures de parenté et changements d'identité chez les magnats florentins du XIVe siècle, in "Annales, Economies, Sociétés, Civilisations", XLIII (1988), pp. 1205-1240.

²³ Dale Kent, The Florentine "Reggimento" in the Fifteenth century, in "Renaissance Quaterly", XXVIII (1975), pp. 575-638; Roslyn Pesman Cooper, The prosopography of the "Prima Repubblica", in I ceti dirigenti nella Toscana del Quattrocento, Firenze, 1987, pp. 239-255.

²⁴ Franco Angiolini e Paolo Malanima, Problemi della mobilità sociale a Firenze tra la metà del Cinquecento e i primi del Seicento, in "Società e Storia", II (1979), pp. 17-47.

²⁵ G. Zappa, Sulla legge di estinzione delle famigli, in "Metron", XIII (1939), pp. 75-93; Dante Zanetti, La demografia del patriziato milanese, Pavia, 1972, pp. 68-72.

²⁶ D. Kent, *op. cit.*, pp. 624-632.

²⁷ Franco Angiolini, L'ordine dei cavalieri di Santo Stefano dal 1562 al 1737: momenti ed aspetti della formazione della classe dominante nella Toscana granducale, Pisa, Università degli Studi, Facoltà di Lettere e Filosofia, 1973-1974, tab. 6.

²⁸ Per l'elenco dei segretari ducali, Giuseppe Pansini, Le segreterie nel principato mediceo, in Carteggio universale di Cosimo I de'Medici, a c. di Anna Bellinazzi e Claudio Lamioni, Firenze, 1982, pp.IX-XLIX.

²⁹ Francesco Dini, Francesco Campana e i suoi, in "Archivio storico italiano", 5a s., XXIII (1899), pp. 289-323; *id.*, Gli Usimbardi di Colle Valdelsa, in "Miscellanea storica della Valdelsa", VII (1899), pp. 193-201; F. Angiolini e P. Malanima, *art. cit.*, p. 43.

³⁰ Maria Antonietta Visceglia, Il bisogno di eternità. I comportamenti aristocratici a Napoli in età moderna, Napoli, Guida, 1988, 284 pp.

³¹ Cfr. il contributo di Arlette Jouanna in Histoire des élites en France du XVI^e au XX^e siècle. L'"honneur, le mérite, l'argent, a cura di Guy Chaussinand-Nogaret, Paris, 1991, 478 pp.

-
- ³² Robert B. Litchfield, Les investissements commerciaux des patriciens florentins au XVIIIe siècle, in "Annales, Economies, Sociétés, Civilisations", XXIV (1969), pp. 692-694.
- ³³ Jean-Claude Waquet, Le Grand-duché de Toscane sous les derniers Médicis. Essai sur le système des finances et la stabilité des institutions dans les anciens états italiens, Roma, Ecole française de Rome, 1990, pp. 356-374.
- ³⁴ R. B. Litchfield, art. cit., p. 700.
- ³⁵ Ivi, pp. 695-696.
- ³⁶ P. Malanima, I Riccardi di Firenze . Una famiglia e un patrimonio nella Toscana dei Medici, Firenze, 1977, VIII+272 pp; Andrea Moroni, Il patrimonio dei Corsini fra granducato e Italia unita. Politica familiare e investimenti, in "Bolletino storico pisano", LIV (1985), pp. 79-106; id., Le ricchezze dei Corsini. Struttura patrimoniale e vicende familiari tra Sette e Ottocento, in "Società e Storia", IX (1986), pp. 255-291.
- ³⁷ ASF, Miscellanea Medicea, "Spoglio per alfabeto a casati di tutti li tassati per il donativo fatto dalla città di Firenze, l'anno 1688". Per lo studio critico della fonte, J. Boutier, Construction...., cit., pp. 239-245. Lo stato sociale dei contribuenti è stato stabilito con ASF, manoscritti 452, "Nomi dei gentiluomini fiorentini viventi l'anno 1685".
- ³⁸ L'elenco dei tassati che pagano più di 100 scudi è pubblicato in J. Boutier, Construction...., cit., pp. 380-387.
- ³⁹ Per Enrico Poggi, Cenni storici delle leggi sull'agricoltura dai tempi romani fino ai nostri, Firenze, 1848, vol. 2, p. 223-224, i tre-quarti dei beni territoriali della Toscana sarebbero stati vincolati alla fine del Seicento.
- ⁴⁰ J.-C. Waquet, op. cit., p. 356.
- ⁴¹ Paola Benigni, Francesco Feroni, empolese, negoziante in Amsterdam, in "Incontri. Rivista di studi italo-nederlandesi", I (1985-1986), pp.97-121.
- ⁴² Giovanni Gozzini, Le cento famiglie, patrizi e notabili fiorentini sotto Napoleone, in "Studi storici", XXVI (1985), pp. 389-409; Fabio Bertini, Nobiltà e finanza tra '700 e 800. Debito e affari a Firenze nell'età napoleonica, Firenze, 1989, 302 pp.
- ⁴³ Giuseppe Gullino, I patrizi veneziani di fronte alla proprietà feudale (secoli XVI-XVIII). Materiale per una ricerca, in "Quaderni storici", XV (1980), pp.162-193.
- ⁴⁴ Franco Arese, "La matricola del patriziato milanese di Maria Teresa", in De Maddalena (Aldo), Rotelli (Ettore) et Barbarasi (Gennaro), Economia, istituzioni, cultura in Lombardia nell'età di Maria Teresa, vol. III, Istituzioni e società, Bologna, 1983, p.336; id., "Concessione di titoli nobiliari dei re di Spagna come duchi di Milano", Annuario dell'Istituto storico Italiano per l'Età moderna e contemporanea, XXIX-XXX (1977-1978), pp. 95-96.
- ⁴⁵ ASF, Pratica segreta 191-198, "Libri privilegiorum", 1616-1739.
- ⁴⁶ Pierre Hurtubise, Une famille témoin. Les Salviati, Roma, 1985, 527 pp.; Vincenzo Corsini, I Corsini, Roma, Istituto di Studi Romani, 1960, 60 pp.

⁴⁷ ASF, Carte Stroziane, 5a s., 1171, ins. 29, "Istruzione del viaggio da farsi dall'Illustrissimo Signor Lorenzo Francesco Strozzi..." [settembre 1695].

⁴⁸ Agostino Paradisi, Ateneo dell'uomo nobile. Opera legale, storica, morale, politica e cavalleresca, Venezia, t. 1, 1704, pp. 264-266.

⁴⁹ ASF, Auditore delle Riformagioni 33, cc. 464-466, "titolati et chi ha iurisdizione possa essere sen[at]ore et havere altri off[izi]i della città, et precedino fra loro i senat[o]ri s[eco]ndo l'anzianità"; il testo è stato edito in Giovanni Bonaventura Neri Badia, Decisiones et responsa juris, Firenze, II, 1776, pp.598-599.

⁵⁰ BNCF, manoscritti, XXVI, 15, Niccolò Giugni, "Discorso della famiglia de Giugni di Fiorenza, l'anno 1603", cc. 9-10.

⁵¹ ASF, Casino dei Nobili 37, doc. 20.

⁵² A. Paradiso, op. cit., t. 1, p. 266.

⁵³ Marino Berengo, Patriziato e nobiltà, il caso veronese, in "Rivista storica Italiana", LXXXVII (1975), pp. 493-517; Giorgio Borelli, Il patrizio e la villa, in "Nuova Rivista storica", LXXIV (1990), pp. 385-400 : "Riteniamo che tra patrizio e nobile non corra, almeno per quanto riguarda l'Italia, alcuna sostanziale differenza. I due termini servono ad identificare una medesima realtà."(cit. p. 385). Per la Toscana, Enrico Stumpo, I ceti dirigenti in Italia nell'età moderna. Due modelli diversi, nobiltà piemontese e patriziato toscano, in I ceti dirigenti in Italia in età moderna e contemporanea. Atti del convegno, Cividale del Friuli, 10-12 settembre 1983, a c. di Amelio Tagliaferri, Udine, 1984, pp. 151-197.

⁵⁴ ASF, Reggenza 352, "rapport du conseil tenu le 17 octobre 1749".

⁵⁵ Riprendo qui la bellissima espressione di Jacques Revel, Les aristocraties italiennes au XVIIe siècle, in "Bulletin de la Société d'Histoire moderne et contemporaine", a. LXXXVIII (1989), p. 4.

⁵⁶ Ad esempio, ASF, Reggenza 17, c. 442, lettera di Richécourt à Francesco Stefano, 22 marzo 1742.

⁵⁷ ASF, Nob. Tosc. 20, ins. 7 (Masetti).

⁵⁸ ASF, Reggenza 62, consiglio del 15 dicembre 1750, n°3.